

CHAPITRE 3 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE 2^{ème} DIVISION

JOUEURS ADMIS

Pour jouer en 2^{ème} division (D2) il faut avoir un indice de valeur collectif inférieur à 73

Remarques :

Les joueurs classés Nationale, et 1^{ère} série P et C ne peuvent participer ni à la D2 à l'exception de la condition ci-après :
un joueur classé au mieux première série coeur peut disputer le championnat D2 et D3 s'il est accompagné de 3 joueurs classés promotion (3^{ème} série, 4^{ème} série ou NC) ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison. Si la somme des indices est supérieure au seuil, ce joueur devra jouer impérativement en défense.

- Les joueurs qui sont qualifiés pour la finale nationale en D1 peuvent jouer mais ils perdent leur qualification.
(Voir chapitre 1 - article 1)

L'épreuve comportera une finale en 2 séances.

Clôture des inscriptions le lundi 20 novembre 2017 avant minuit et présence de l'équipe au complet avant 13h15 le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

La finale se déroulera en 2 séances de 20 donnes minimum chacune

- La 1^{ère} séance réunira toutes les quadrettes.
 - participation de 5 quadrettes minimum
- La 2^{ème} séance réunira les équipes les mieux classées à l'issue de la 1^{ère} séance suivant le cas :
 - 5 équipes si le nombre d'équipes est de 5 ou 6 à la 1^{ère} séance
 - 7 équipes si le nombre d'équipes est de 7 ou 8 à la 1^{ère} séance
 - 9 équipes si le nombre d'équipes est de 9, 10 ou à la 1^{ère} séance
 - 11 équipes si le nombre d'équipes est de 11 ou 12 à la 1^{ère} séance
 - 13 équipes si le nombre d'équipes est de 13 ou 14 à la 1^{ère} séance
 - 15 équipes si le nombre d'équipes est de 15 ou 16 à la 1^{ère} séance
 - 17 équipes si le nombre d'équipes est de 17 ou plus à la 1^{ère} séance

En présence de quadrettes éliminées un coefficient approprié sera appliqué à la 2^{ème} séance.
Le classement final se fera par addition des points match obtenus à chacune des 2 séances.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	FINHAN 82
DATE	25 novembre 2017
MISE EN PLACE	13H 25
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5 €
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	11 7 5 3 2 1
QUADRETTES QUALIFIEES	3

Au terme de la 1^{ère} séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

ARBITRE : Patrick BAUMGARTEN

Le championnat de France se déroulera du 9 au 11 février 2018 à NEVERS